

Délibération du COMITÉ SYNDICAL
Mercredi 21 mars 2018
Espace Culturel - Salle l'Éolienne à Arnage

Ordre du jour

- 1/ Vote du compte administratif 2017 ;
- 2/ Approbation du compte de gestion 2017 et affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
- 3/ Vote du budget primitif 2018 ;
- 4/ Avancement sur la thématique Mobilité : point sur le déploiement du projet autopartage, du co-voiturage et d'une nouvelle mise en service d'une ligne Coup d'Pouce ;
- 5/ Avancement de la thématique Santé : projet de Déploiement de la Télémédecine (Avancement du marché d'accompagnement des sites test, engagement des structures et mise en place d'un Collège Médical) ;
- 6/ Questions diverses.

Délégués titulaires présents : 33 (34 votants)

Pour LMM : MM Jean-Claude BOULARD, Thierry COZIC, Claude LORIOT

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM Jean-Louis ALLICHON, David CHOLLET, Emmanuel CLEMENT, Janny MERCIER, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR

Pour OBB : Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO, MM Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, M. Olivier PANNIER, Didier PEAN

Pour SEPM : Mme Martine RENAUT ; MM Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY

Pour 4CPS : Mme Valérie LUNAZZI ; MM Dominique GENEST, Joël METENIER

Pour GB : Mmes Brigitte BOUZEAU (+ Pouvoir M. Stéphane LEDRU), Mme Brigitte DE MARIA, Jacqueline LOUVET ; MM Christophe CHAUDUN, Martial LATIMIER, Patrice VERNHETTES

Pour VDS : Mme Jacqueline BENOIST ; MM Emmanuel FRANCO, Alain VIOT

Délégués excusés : 15

Pour LMM : Mmes Dominique AUBIN, Catherine CHEVALIER ; MM Samuel CHEVALLIER, Gilles LEPROUST, Christophe ROUILLON

Pour MCS : M. Éric BOURGE

Pour SEPM : MM Joël GEORGES, Guy LUBIAS

Pour 4CPS : Mme Ginette SYBILLE ; MM Dominique AMIARD, Paul MELOT

Pour GB : M. Stéphane LEDRU

Pour VDS : MM Luc BOURMAULT, Xavier MAZERAT, Noël TELLIER

- M. Thierry Cozic est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOULARD.

DELIBERATION
Comité syndical du 21 mars 2018

Vote du CA 2017

Monsieur le Président propose que Madame Véronique Cantin, en tant que Vice-Présidente du Pôle en charge des Finances, expose au Comité syndical le Compte administratif 2017 pour approbation, à partir du tableau ci-dessous présenté aux élus du Pôle :

	Fonctionnement		Investissements		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés.		55 870,30		-		55 870,30
Opération de l'exercice	46 469,25	61 224,50	3 436,51	13 855,56	49 905,76	75 080,06
Totaux	46 469,25	117 094,80	3 436,51	13 855,56	49 255,80	130 950,30
Résultats de clôture.		70 625,55		10 419,05		81 044,60
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	46 469,25	117 094,80	3 436,51	13 855,56	49 255,80	130 950,30
Résultats définitifs		70 625,55		10 419,05		81 044,60

➤ **Le Comité Syndical,**

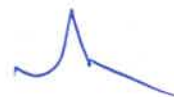
Après en avoir débattu, adopte à l'unanimité,

- **le compte administratif 2017 du pôle métropolitain tel que présenté et annexé à la présente délibération.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*

**POLE MÉTROPOLITAIN
LE MANS SARTHE**

Syndicat Mixte du Pays du Mans
40, rue de La Galère
CS 51529
72015 LE MANS CEDEX 2
contact@paysdumans.fr



LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20180321-21_03_2018DE1G9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018

Délibération du COMITÉ SYNDICAL
Mercredi 21 mars 2018
Espace Culturel - Salle l'Éolienne à Arnage

Ordre du jour
.....

- 1/ Vote du compte administratif 2017 ;
- 2/ Approbation du compte de gestion 2017 et affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
- 3/ Vote du budget primitif 2018 ;
- 4/ Avancement sur la thématique Mobilité : point sur le déploiement du projet autopartage, du co-voiturage et d'une nouvelle mise en service d'une ligne Coup d'Pouce ;
- 5/ Avancement de la thématique Santé : projet de Déploiement de la Télémédecine (Avancement du marché d'accompagnement des sites test, engagement des structures et mise en place d'un Collège Médical) ;
- 6/ Questions diverses.

Délégués titulaires présents : 33 (34 votants)

Pour LMM : MM Jean-Claude BOULARD, Thierry COZIC, Claude LORIOT

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM Jean-Louis ALLICHON, David CHOLLET, Emmanuel CLEMENT, Janny MERCIER; Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR

Pour OBB : Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO, MM Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, M. Olivier PANNIER, Didier PEAN

Pour SEPM : Mme Martine RENAUT ; MM Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY

Pour 4CPS : Mme Valérie LUNAZZI ; MM Dominique GENEST, Joël METENIER

Pour GB : Mmes Brigitte BOUZEAU (+ Pouvoir M. Stéphane LEDRU), Mme Brigitte DE MARIA, Jacqueline LOUVET ; MM Christophe CHAUDUN, Martial LATIMIER, Patrice VERNHETTES

Pour VDS : Mme Jacqueline BENOIST ; MM Emmanuel FRANCO, Alain VIOT

Délégués excusés : 15

Pour LMM : Mmes Dominique AUBIN, Catherine CHEVALIER ; MM Samuel CHEVALLIER, Gilles LEPROUST, Christophe ROUILLON

Pour MCS : M. Éric BOURGE

Pour SEPM : MM Joël GEORGES, Guy LUBIAS

Pour 4CPS : Mme Ginette SYBILLE ; MM Dominique AMIARD, Paul MELOT

Pour GB : M. Stéphane LEDRU

Pour VDS : MM Luc BOURMAULT, Xavier MAZERAT, Noël TELLIER

- M. Thierry Cozic est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOULARD.

DELIBERATION
Comité syndical du 21 mars 2018

Approbation du compte de gestion 2017

Après le vote du Compte administratif 2017, Monsieur le Président soumet pour approbation au Comité syndical le Compte de gestion du budget de l'exercice 2017, établi par le receveur municipal de la Trésorerie Le Mans Ville.

Il est précisé que les écritures sont conformes au Compte Administratif de l'ordonnateur.

➤ **Le Comité Syndical,**

Après en avoir débattu,

- **Approuve à l'unanimité le Compte de gestion du budget 2017 du Pôle métropolitain Le Mans Sarthe.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*

**POLE MÉTROPOLITAIN
LE MANS SARTHE**

Syndicat Mixte du Pays du Mans
40, rue de La Galère
CS 51529
72015 LE MANS CEDEX 2
contact@paysdumans.fr


LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20180321-21_03_2018DE3G9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018

Délibération du COMITÉ SYNDICAL
Mercredi 21 mars 2018
Espace Culturel - Salle l'Éolienne à Arnage

Ordre du jour

.....

- 1/ Vote du compte administratif 2017 ;
- 2/ Approbation du compte de gestion 2017 et affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
- 3/ Vote du budget primitif 2018 ;
- 4/ Avancement sur la thématique Mobilité : point sur le déploiement du projet autopartage, du co-voiturage et d'une nouvelle mise en service d'une ligne Coup d'Pouce ;
- 5/ Avancement de la thématique Santé : projet de Déploiement de la Télémédecine (Avancement du marché d'accompagnement des sites test, engagement des structures et mise en place d'un Collège Médical) ;
- 6/ Questions diverses.

Délégués titulaires présents : 33 (34 votants)

Pour LMM : MM Jean-Claude BOULARD, Thierry COZIC, Claude LORiot

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM Jean-Louis ALLICHON, David CHOLLET, Emmanuel CLEMENT, Janny MERCIER, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR

Pour OBB : Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO, MM Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, M. Olivier PANNIER, Didier PEAN

Pour SEPM : Mme Martine RENAUT ; MM Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY

Pour 4CPS : Mme Valérie LUNAZZI ; MM Dominique GENEST, Joël METENIER

Pour GB : Mmes Brigitte BOUZEAU (+ Pouvoir M. Stéphane LEDRU), Mme Brigitte DE MARIA, Jacqueline LOUVET ; MM Christophe CHAUDUN, Martial LATIMIER, Patrice VERNHETTES

Pour VDS : Mme Jacqueline BENOIST ; MM Emmanuel FRANCO, Alain VIOT

Délégués excusés : 15

Pour LMM : Mmes Dominique AUBIN, Catherine CHEVALIER ; MM Samuel CHEVALLIER, Gilles LEPROUST, Christophe ROUILLON

Pour MCS : M. Éric BOURGE

Pour SEPM : MM Joël GEORGES, Guy LUBIAS

Pour 4CPS : Mme Ginette SYBILLE ; MM Dominique AMIARD, Paul MELOT

Pour GB : M. Stéphane LEDRU

Pour VDS : MM Luc BOURMAULT, Xavier MAZERAT, Noël TELLIER

- M. Thierry Cozic est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOULARD.

DELIBERATION
Comité syndical du 21 mars 2018

Affectation des résultats de l'exercice 2017

Après le vote du Compte administratif 2017, il est proposé à Madame la Présidente de la Commission Finances de faire état des reports pour 2018.

- Résultat de fonctionnement 2017 : excédent de 70 625,55 € reporté à l'article 002 des recettes de la section de fonctionnement.
- Résultat d'investissement 2017 : excédent de 10 419,05 € reporté à l'article 001 des recettes de la section investissement.

➤ **Le Comité Syndical,**

Après en avoir débattu,

- **approuve à l'unanimité l'affectation des résultats de l'exercice 2017 tels que présentés par Madame la Présidente de la Commission Finances.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*

**POLE MÉTROPOLITAIN
LE MANS SARTHE**

Syndicat Mixte du Pays du Mans
40, rue de La Galère
CS 51529

72015 LE MANS CEDEX 2
contact@paysdumans.fr

LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20180321-21_03_2018DE4G9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018

Délibération du COMITÉ SYNDICAL
Mercredi 21 mars 2018
Espace Culturel - Salle l'Éolienne à Arnage

Ordre du jour

.....

- 1/ Vote du compte administratif 2017 ;
- 2/ Approbation du compte de gestion 2017 et affectation des résultats de l'exercice 2017 ;
- 3/ Vote du budget primitif 2018 ;
- 4/ Avancement sur la thématique Mobilité : point sur le déploiement du projet autopartage, du co-voiturage et d'une nouvelle mise en service d'une ligne Coup d'Pouce ;
- 5/ Avancement de la thématique Santé : projet de Déploiement de la Télémédecine (Avancement du marché d'accompagnement des sites test, engagement des structures et mise en place d'un Collège Médical) ;
- 6/ Questions diverses.

Délégués titulaires présents : 33 (34 votants)

Pour LMM : MM Jean-Claude BOULARD, Thierry COZIC, Claude LORiot

Pour MCS : Mme Véronique CANTIN ; MM Jean-Louis ALLICHON, David CHOLLET, Emmanuel CLEMENT, Janny MERCIER, Max PASSELAIGUE, Maurice VAVASSEUR

Pour OBB : Mme Anne-Gaëlle CHABAGNO, MM Jean-Claude BIZERAY, Paul BOISSEAU, Sébastien GOUHIER, Gérard LAMBERT, Bruno LECOMTE, M. Olivier PANNIER, Didier PEAN

Pour SEPM : Mme Martine RENAUT ; MM Jean-Luc COSNUAU, Guy FOURMY

Pour 4CPS : Mme Valérie LUNAZZI ; MM Dominique GENEST, Joël METENIER

Pour GB : Mmes Brigitte BOUZEAU (+ Pouvoir M. Stéphane LEDRU), Mme Brigitte DE MARIA, Jacqueline LOUVET ; MM Christophe CHAUDUN, Martial LATIMIER, Patrice VERNHETTES

Pour VDS : Mme Jacqueline BENOIST ; MM Emmanuel FRANCO, Alain VIOT

Délégués excusés : 15

Pour LMM : Mmes Dominique AUBIN, Catherine CHEVALIER ; MM Samuel CHEVALLIER, Gilles LEPROUST, Christophe ROUILLON

Pour MCS : M. Éric BOURGE

Pour SEPM : MM Joël GEORGES, Guy LUBIAS

Pour 4CPS : Mme Ginette SYBILLE ; MM Dominique AMIARD, Paul MELOT

Pour GB : M. Stéphane LEDRU

Pour VDS : MM Luc BOURMAULT, Xavier MAZERAT, Noël TELLIER

- M. Thierry Cozic est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude BOULARD.

**DELIBERATION
Comité syndical du 21 mars 2018**

Vote du budget 2018

A partir d'un document budgétaire remis à chaque délégué membre du Syndicat mixte du Pays du Mans, Monsieur le Président propose au Comité syndical, après présentation par Madame Cantin – Présidente de la Commission Finances, de procéder au vote du budget principal 2018.

➤ **Le Comité Syndical,**

Après en avoir débattu,

Approuve à l'unanimité le budget principal 2018 du syndicat mixte du Pays du Mans tel que présenté et annexé à la présente délibération.

*Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Pour expédition conforme,*

**POLE MÉTROPOLITAIN
LE MANS SARTHE**

Syndicat Mixte du Pays du Mans
40, rue de La Galère
CS 51529
72015 LE MANS CEDEX 2
contact@paysdumans.fr



LE PRESIDENT
Jean-Claude BOULARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200078426-20180321-21_03_2018DE2G9-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/03/2018